

**CONSEIL DES
COMMISSAIRES
DU
10 OCTOBRE
2000**

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

CC-2000-344

Ouverture de
la session et
constatation
des présences

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 10 octobre 2000, à 19h30, sous la présidence de Mme Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

sont présents, présentes, outre la présidente,

Les commissaires :

Mme Jacqueline Asselin
MM. Jean-Claude Basque
Rino Beaulieu
Gilles Cardinal
Mmes Sonia Desgagné
Diane Durand
Ruth Gagnon
Diane Gauthier
M. Michel Girard
Mmes Denise Hudon
Chrystiane Jean
M. Charles Lavoie
Mmes Diane Perron
Diane Tremblay
Élaine Tremblay

Commissaires représentantes des parents :

Mme France Gagné (secondaire)
Mme Céline Simard (primaire)

Sont également présents :

M. Claude Dauphinais, directeur général
M. Eudore Chouinard, directeur général adjoint
M. Bertrand Tremblay, directeur général adjoint
M. Michel Cloutier, secrétaire général

Absences motivées :

Mmes Sylvie Belzile
Lise Blackburn
M. Rémy Simard

Après un court moment de réflexion,

**Il est proposé par M. Gilles Cardinal
et résolu :**

D'accepter l'ordre du jour de la présente session, en y ajoutant les points suivants :

- Résolution d'emprunt
- Visite des écoles
- Rapport/Conseil régional de l'environnement

ADOPTÉE

CC-2000-345

Ordre du jour

CC-2000-346

Procès-verbal de
la session du 26
septembre 2000

**Il est proposé par Mme Diane Gauthier
et résolu :**

D'accepter le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 26 septembre 2000.

ADOPTÉE

CC-2000-347

Parole au public

Mme la Présidente invite les personnes présentes dans la salle à se prévaloir de leur droit de parole :

♦ Mme Nicole Dorval, membre du Conseil d'établissement de l'école St-Joseph, se présente devant les membres du Conseil des commissaires

CC-2000-347
Parole au public
suite...

res pour déposer une lettre signée par les parents élus au Conseil d'établissement de ladite école. Elle donne lecture de cette lettre qui en substance, formule la demande que le service d'aide pédagogique de l'école soit revu ou à tout le moins, que la tâche de l'aide pédagogique soit maintenue à 1,8 poste.

Mme la Présidente reçoit la demande de Mme Dorval et mentionne que celle-ci sera analysée avec toute l'attention voulue. Elle ajoute toutefois que la Commission scolaire doit composer avec un contexte budgétaire difficile, ce qui restreint sa marge de manœuvre.

Après les explications fournies par le directeur général adjoint, M. Bertrand Tremblay,

CC-2000-348
Entente/C.S. du
Pays-des-Bleuets

ATTENDU les liens de partenariat à établir entre la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay et la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, en vue d'éventuelles ententes, tant en ce qui regarde la présentation de programmes en formation professionnelle qu'en ce qui a trait à leur Service aux entreprises respectif;

**Il est proposé par Mme Sonia Desgagné
et résolu :**

Que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay accepte le protocole d'entente de services en formation professionnelle et en services aux entreprises, à intervenir avec la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, et

Que le directeur général, M. Claude Dauphinais, et le directeur général adjoint, services éducatifs adultes et formation professionnelle, M. Bertrand Tremblay, soient autorisés à signer ledit protocole, pour et au nom de la Commission scolaire.

ADOPTÉE

Par la suite,

CC-2000-349
Contrat/garderie
Félix-Antoine-
Savard

CONSIDÉRANT la résolution CC-2000-173 adoptée par le Conseil des commissaires le 9 mai 2000, autorisant le service des ressources matérielles à procéder dans les meilleurs délais, au réaménagement des locaux utilisés comme locaux de maternelle, en local polyvalent devant entre autres, servir de garderie ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques ;

**Il est proposé par Mme Diane Durand
et résolu :**

D'entériner la décision prise par la direction générale, à l'effet d'octroyer le contrat de relocalisation du local de la garderie en milieu scolaire de l'école Félix-Antoine-Savard, au plus bas soumissionnaire conforme, soit «Les Constructions Tect-Hab inc.», pour un montant total de 74 196,00 \$.

ADOPTÉE

Après les explications données par le directeur du service des ressources matérielles,

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques ;

CC-2000-350
Déneigement

**Il est proposé par M. Charles Lavoie
et résolu :**

D'octroyer aux plus bas soumissionnaires conformes, les contrats de déneigement, pour les années 2000-2001 et 2001-2002, tels que présentés en un tableau comparatif préparé par le service des ressources matérielles en date du 26 septembre 2000 et déposé aux membres du Conseil des commissaires, et

CC-2000-350
Contrats/déneigement
suite...

De retourner en appel d'offres public pour l'école Saint-Jean et la polyvalente Fréchette de l'Anse-St-Jean, ainsi que pour l'école Saint-David de Saint-David-de-Falardeau.

ADOPTÉE

Après les explications fournies par le directeur du services des ressources matérielles, et après échanges et discussion,

CC-2000-351
Demande/ transfert de contrat

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques ;

**Il est proposé par Mme Élane Tremblay
et résolu :**

De ne pas donner suite à la demande faite par «André Pilote Contracteur», à savoir le transfert de son contrat de déneigement, pour les années 2000-2001 et 2001-2002, aux mêmes coûts, à la compagnie «Léon-Maurice Villeneuve Escavation inc.», avec toutes les protections inhérentes couvrant la Commission scolaire (dépôt de garantie, etc.).

ADOPTÉE

CONSIDÉRANT la teneur de la résolution précédente, soit CC-2000-351 ;

**Il est proposé par Mme Chrystiane Jean
et résolu :**

De rescinder, à toute fin que de droit, la résolution CC-2000-229, adoptée le 13 juin 2000, autorisant le transfert à la compagnie «9028-8531 Québec inc.», du contrat de déneigement accordé à l'entreprise «Les Excavations Roger Piché inc.», y incluant toutes les protections inhérentes couvrant la Commission scolaire (dépôt de garantie, etc.).

ADOPTÉE

Par la suite, après les explications fournies par le directeur du service des ressources financières,

CC-2000-353
Emprunt/Financement-Québec

ATTENDU qu'en vertu de sa résolution N° CC-2000-60, adoptée le 22 février 2000, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay (la «Commission scolaire») a autorisé un emprunt jusqu'à concurrence de 9 270 000\$ par voie, entre autres, d'un emprunt contracté auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement ;

ATTENDU que le 1^{er} octobre 1999, la société Financement-Québec (la «Société») a été créée en vertu de la Loi sur Financement-Québec (1999, c. 11) (la «Loi») ;

ATTENDU que la Société a pour mission principale de fournir des services financiers aux organismes publics visés par la Loi et, à ces fins, peut leur accorder des prêts ;

ATTENDU que les responsabilités découlant des emprunts en cours contractés auprès du ministre des Finances, à titre de gestionnaire du Fonds de financement, ont été transférées, avec effet au 1^{er} octobre 1999, à la Société ;

ATTENDU qu'il est opportun que l'emprunt autorisé le 22 février 2000 soit contracté auprès de la Société ;

ATTENDU que le Conseil des commissaires doit approuver les modalités de cet emprunt ;

**Il est proposé Mme Diane Perron
et résolu :**

CC-2000-353

Emprunt/Financement-Québec
suite...

QUE la Commission scolaire soit autorisée à emprunter une somme de 9 270 000\$ auprès de la Société (l'«emprunt») et à conclure à cette fin une convention de prêt dont un projet est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE la Commission scolaire approuve les modalités de l'emprunt qui paraissent aux Annexes «A» et «B» jointes à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QU'aux fins de constater l'emprunt, la Commission scolaire soit autorisée à souscrire en faveur de la Société un billet au montant de 9 270 000\$ dont un projet est joint en annexe à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QU'aux fins de garantir le paiement en capital et intérêts de l'emprunt, la Commission scolaire soit autorisée à consentir en faveur de la Société une hypothèque mobilière sans dépossession portant sur la subvention qui lui sera accordée par le ministre de l'Éducation, au nom du gouvernement du Québec, et à conclure à cette fin un acte d'hypothèque mobilière dont un projet est joint en annexe à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

QUE les projets de convention de prêt, d'acte d'hypothèque mobilière et de billet annexés au procès-verbal de cette assemblée soient approuvés et que n'importe lequel de la présidente, du directeur général, du secrétaire général, de la directrice générale adjointe ou du directeur des ressources financières de la Commission scolaire, pourvu qu'ils soient deux agissant conjointement, soient autorisés pour et au nom de la Commission scolaire, à signer la convention de prêt, l'acte d'hypothèque mobilière et le billet à intervenir, à y consentir à toutes clauses et garanties non substantiellement incompatibles avec les dispositions des présentes, à recevoir le produit net de l'emprunt, à en donner bonne et valable quittance, à livrer le billet précité à la Société et à poser tous actes et à signer tous autres documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

ADOPTÉE

CC-2000-354

Rapport de la
présidente

Dans son rapport, Mme la présidente Liz S. Gagné fait état des principales représentations qu'elle a faites au cours des derniers quinze jours :

- ◆ **Le 27 septembre 2000**, alors qu'elle était accompagnée du directeur général, participation à une émission radiophonique (Radio-Canada) sur la vocation des écoles ;
- ◆ **Le 29 septembre 2000**, participation à une rencontre de la Commission permanente sur la mission éducative de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) qui se tenait à Québec ;
- ◆ **Le 2 octobre 2000**, participation à une activité de signature de contrats avec des membres du personnel enseignant, ainsi qu'à une rencontre du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ;
- ◆ **Le 4 octobre 2000**, rencontre avec l'équipe de l'école Ste-Thérèse concernant la répartition des ressources aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDAA) ;
- ◆ **Le 10 octobre 2000**, participation à une rencontre du Conseil régional des partenaires du marché du travail de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean, ainsi qu'à une rencontre du Conseil régional de concertation et de développement (CRCD), où le ministre des finances du Québec et vice-premier ministre Bernard Landry, a fait le point sur les investissements économiques du gouvernement du Québec dans la région 02 (étude Moussaly).

CC-2000-355

Rapport du
directeur général

Dans son rapport, le directeur général présente un bref compte rendu de démarches auxquelles il a participé récemment ou d'interventions qu'il a faites quant à certains dossiers d'intérêt pour la Commission :

- Le 2 octobre 2000, il signalait l'engagement de solidarité dans le cadre du projet gouvernemental Solidarité Jeunesse. Ce projet, dont Car-

CC-2000-355

Rapport du directeur général suite...

refour Jeunesse emploi est le maître d'œuvre, a comme objectif d'aider les jeunes à trouver une solution de rechange à la sécurité du revenu, soit par un retour aux études, l'occupation d'un emploi ou la participation à une activité d'insertion. Une centaine de jeunes du secteur Chicoutimi pourraient bénéficier de ces services, alors que pour le secteur La Baie, on compte environ 35 jeunes clients potentiels.

- Le 5 octobre 2000, il assistait à une activité de perfectionnement sur les conseils d'établissement et les corporations sans but lucratif, dispensée par Me François Houde. Une trentaine de directions d'école, de centre et de service ont bénéficié de ce perfectionnement ;

- Le 6 octobre, il prononçait une conférence devant les membres de la Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi sur la réorganisation administrative réalisée par la Commission scolaire l'an dernier.

CC-2000-356

Rapport/comité de service

Les membres du Conseil ont reçu copie des comptes rendus des comités de service suivants :

- ♦ comité de service des ressources financières du 18 septembre 2000 ;
- ♦ comité de service des ressources humaines du 3 octobre ;
- ♦ comité de service des ressources matérielles et informatiques du 26 septembre 2000.
- ♦ comité des services éducatifs du 3 octobre : Mme Jacqueline Asselin livre des informations sur les principaux sujets qui ont été débattus lors de cette rencontre. Le compte rendu écrit sera remis aux membres du Conseil prochainement.

CC-2000-357

Rapport du Comité de parents

Mme France Gagné, représentante des parents au Conseil des commissaires, rappelle que le Comité de parents tiendra sa première rencontre de l'année, le 16 octobre prochain.

Arrivée de Mme Céline Simard

CC-2000-358

Rapport/comité consultatif EHDAA

Mme la commissaire Ruth Gagnon, représentante du Conseil auprès du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, fait un bref rapport de la rencontre tenue le 2 octobre dernier. Elle mentionne notamment que le Comité a ramené la question du report de l'heure de dîner pour les élèves autistes fréquentant le Centre ressource de Dominique-Racine. Cette question reviendra lors d'une prochaine séance du Conseil, de préciser Mme Gagnon.

CC-2000-359

État des dépenses/Laure-Conan et Lafontaine

Les membres du Conseil des commissaires ont reçu une documentation produite par la direction du service des ressources matérielles relativement aux dépenses générées par les transformations effectuées aux écoles Lafontaine et Laure-Conan dans le cadre de la relocalisation à l'école Lafontaine, de la clientèle de niveau secondaire en provenance de l'école Laure-Conan et du changement de vocation de cette dernière école.

CC-2000-360

Fête/personnel retraité

Le Secrétaire général et directeur des communications fait le point sur les démarches préparatoires ayant trait à l'activité de reconnaissance de la Commission à l'intention de son personnel retraité. Ladite activité aura lieu au Vieux-Théâtre, à La Baie. Les discussions qui suivent, amènent à reconsidérer la date de l'activité qui pourrait avoir lieu soit le jeudi soir à une date ultérieure au 23 novembre, celle qui avait d'abord été fixée.

CC-2000-361

Visite des écoles et centres

Mme la commissaire Chrystiane Jean rappelle que la visite des écoles et centres par les membres du Conseil aura lieu le samedi, 14 octobre, à compter de 7 heures.

CC-2000-362

Rapport/Conseil
régional de l'environnement

M. le commissaire Charles Lavoie fait connaître aux membres du Conseil, à titre de représentant de la Commission scolaire au Conseil régional de l'environnement, les principaux points débattus par le CRE lors des dernières rencontres tenues par cet organisme. Il mentionne entre autres, un projet de protection de l'environnement, en voie d'élaboration, en collaboration avec la compagnie Alcan. La prochaine rencontre du CRE a été fixée au 18 octobre 2000.

CC-2000-363

Solidarité jeunesse

Chaque membre du Conseil a reçu copie des documents suivants :

- «Solidarité jeunesse, un projet à l'image des jeunes», document émis par le ministère de la Solidarité sociale ;
- Lettre de M. François Legault, ministre de l'Éducation, en date du 2 octobre 2000, annonçant le report à la fin du mois de novembre la date du dépôt du plan consolidé des commissions scolaires ;
- Lettre du député de Dubuc, M. Jacques Côté, relativement à l'attribution du cours de transformation sur l'aluminium.

Sur ce, la présente séance du Conseil se termine.

La présidente

Le secrétaire général

**ANNEXE A
MODALITÉS ET CONDITIONS D'EMPRUNT AUPRÈS
DE FINANCEMENT-QUÉBEC**

CAPITAL DU PRÊT	: 9 270 000,00\$
DATE DU PRÊT	: 13 octobre 2000
ÉCHÉANCE DU PRÊT	: 1 ^{er} décembre 2003
ÉCHÉANCE(S) DE CAPITAL	: Annuellement le 1 ^{er} décembre de chaque année selon les montants prévus à la cédule de remboursement, jointe comme annexe B
PREMIER PAIEMENT DE CAPITAL	: 1 ^{er} décembre 2001
FRAIS D'ÉMISSION (1)	: 13 905,00\$
FRAIS DE GESTION	: <u>9 270,00\$</u>
TOTAL	: 23 175,00\$ payable à la date du prêt
ESCOMPTE	: NUL
CAPITAL NET	: 9 246 825,00\$
TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL (2)	: 6,1204% du solde résiduel du capital du prêt
ÉCHÉANCE(S) D'INTÉRÊT	: Semestriellement (sauf pour le paiement du 1 ^{er} décembre 2000 qui comprend une période de 49 jours) le 1 ^{er} juin et le 1 ^{er} décembre de chaque année, selon les montants prévus à la cédule de remboursement, jointe comme annexe B

PREMIER PAIEMENT D'INTÉRÊT : 1^{er} décembre 2000

COMPTE DE PAIEMENT : BANQUE NATIONALE DU CANADA
 PLACE DE LA CAPITALE
 150, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE EST
 QUÉBEC (QUÉBEC)
 G1R 2B1

N^o BANQUE : 006-10751N^o COMPTE : 04-750-20

- (1) Les frais d'émission sont partiellement incorporés dans le taux d'intérêt.
 (2) Taux de rendement nominal de 6,069% avant les frais d'émission et de gestion et de 6,216 % après les frais.

NUMÉRO DE PRÊT : 1999-0756

**ANNEXE B
 FINANCEMENT-QUÉBEC**

**CÉDULE DE REMBOURSEMENT
 (EN DOLLARS)**

COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY
 EMPRUNT D'UNE VALEUR NOMINALE DE 9 270 000,00\$
 EN DATE DU 13 OCTOBRE 2000, PORTANT INTÉRÊT AU TAUX
 DE 6,1204 % L'AN ET VENANT À ÉCHÉANCE LE 1^{ER} DÉCEMBRE 2003

DATE	INTÉRÊT	CAPITAL	TOTAL	SOLDE	FRAIS DE GESTION	FRAIS D'ÉMISSION
13 oct. 2000	0,00	0,00	0,00	9 270 000,00	9 270,00	13 905,00
01 déc. 2000	76 166,28	0,00	76 166,28	9 270 000,00	0,00	0,00
01 juin 2001	283 680,54	0,00	283 680,54	9 270 000,00	0,00	0,00
01 déc. 2001	283 680,54	405 000,00	688 680,54	8 865 000,00	0,00	0,00
01 juin 2002	271 286,73	0,00	271 286,73	8 865 000,00	0,00	0,00
01 déc. 2002	271 286,73	405 000,00\$	676 286,73	8 460 000,00	0,00	0,00
01 juin 2003	258 892,92	0,00	258 892,92	8 460 000,00	0,00	0,00
01 déc. 2003	258 892,92	8 460 000,00	8 718 892,92	0,00	0,00	0,00
TOTAL	1 703 886,66	9 270 000,00	10 973 886,66		9 270,00	13 905,00